

Avec le ministre je conviens qu'il devrait y avoir partage égal des sacrifices et que les impôts devraient tenir compte de la capacité de payer.

Je ne veux pas prendre l'un après l'autre les différents aspects de l'exposé budgétaire, et si je me permets d'en approuver quelques-uns cela ne veut pas dire que je désapprouve les autres. Je tiens à souligner favorablement le passage de son discours où le ministre déclare qu'il faut encourager les compagnies industrielles, surtout celles qui devront immobiliser d'immenses capitaux et qui seraient exposées à la faillite si les hostilités étaient de courte durée. Nous devons leur fournir cet encouragement si nous voulons que notre production industrielle devienne aussi intéressante qu'au cours de la dernière guerre. Ainsi que le ministre l'a fait remarquer, nous devons défrayer une certaine partie, et une grande partie peut-être, des frais de premier établissement que seront appelés à déboursier les industriels que nous comptons voir produire les denrées dont nous aurons besoin au cours de ce conflit. Je crois que l'on devrait bien comprendre ce point. Nous devrions en même temps, grâce à quelque projet d'amortissement, voir à ce que, si la guerre dure très longtemps, la compagnie ne bénéficie pas de toute sa production à la fois, pour être ensuite exemptée de tout impôt pendant une certaine période. Si heureusement, la guerre n'allait être que de courte durée, nos compagnies industrielles ne seraient pas encouragées à intensifier leur production et à améliorer leur efficacité; en face d'une guerre de quelques mois seulement, elles craindraient que de forts déboursés de premier établissement pour la construction d'usines qui ne seraient ensuite d'aucune utilité, n'entraînaient leur banqueroute.

Mais si j'ai pris la parole, c'était réellement pour appeler l'attention du premier ministre (M. Mackenzie King), avec tout le respect que je lui dois, bien que le plus solennellement possible, sur un point que je tiens à soulever; or, je ne saurais choisir de moment plus opportun. Etant donné que les membres de l'opposition officielle ainsi que les honorables députés qui siègent à notre gauche ont promis, et sincèrement j'en suis sûr, de coopérer autant que possible avec le Gouvernement, en s'abstenant de tout esprit de parti, j'espère que le premier ministre (le très hon. M. Mackenzie King) et ses collègues nous rendront la pareille. Cette méthode de collaboration, ce principe voulant que tout intérêt de parti soit subordonné à une cause supérieure ne saurait être un engagement unilatéral, mais il doit s'appliquer à tous. Je fais cette remarque, non pas avec l'intention de jeter une note discordante dans les débats de cette session, ni de faire aucune critique injustifiée. De fait, je n'ai absolument aucune critique

à formuler, car je me rends parfaitement compte que le conflit ne dure que depuis dix jours, que notre déclaration de guerre n'a été proclamée que dimanche dernier, et que, d'après mon expérience dans le gouvernement, il doit s'écouler une certaine période de temps avant que tous les rouages fonctionnent convenablement. Malheureusement, diverses plaintes commencent déjà à nous arriver, et en assez grand nombre. Je n'en tiens aucun compte pour le moment, mais je prie instamment le premier ministre, et je suis sûr qu'il acceptera cette remarque avec le même esprit de bienveillance qui me pousse à la formuler, de voir, de concert avec ses collègues du cabinet, à ce que le gouvernement, à notre exemple, mette de côté tout intérêt de parti.

Voici la raison de cette remarque. Je me contente de citer un seul exemple, bien que je pourrais en indiquer plusieurs. J'ai en mains une communication où il est question d'une certaine nomination. Je ne mentionnerai ni la position, ni le nom de la personne, mais le titulaire est reconnu pour être un ardent partisan de l'administration actuelle. Je ne vois rien d'anormal à cela, car j'ai toujours eu beaucoup de respect pour ceux qui ont de solides convictions politiques, quelque soit celui des nombreux partis politiques, représentés dans cette Chambre, auquel ils appartiennent. Je prends un autre journal et j'y vois qu'une autre nomination va être faite, ou du moins on l'affirme; il s'agit d'une nomination se rattachant à la première,—je crois comprendre que ce sont les deux seules,—et cette nomination doit se faire, selon la nouvelle que j'ai lieu de croire fondée, par le bureau d'organisation du parti libéral. Le premier ministre secoue la tête, avec raison j'espère. Je dis en toute déférence qu'il n'en sait probablement rien; il ne peut naturellement être au courant des détails de toutes les nominations à faire. Je signale cependant à son attention et à celle du Gouvernement le fait que cela ne serait pas conforme à l'esprit de l'engagement que nous avons contracté envers eux. En cherchant à collaborer de toutes manières, mon parti et moi-même, nous sommes sincères. Je désire que le Gouvernement nous donne toutes les chances de collaborer et je fais cette proposition sans arrière-pensée de blâme à l'adresse du Gouvernement et sans aucun désir de critiquer. Je répète que je comprends fort bien que le Gouvernement a besoin de temps pour se mettre à l'œuvre et s'il commet quelques erreurs, loin de moi la pensée de vouloir trouver à redire. Je ne dis rien d'autre que ce que j'ai dit au cours de mes quelques remarques de l'autre jour. J'ai fait observer alors que le favoritisme politique devait ces-